

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 11 mars 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt et un le onze du Mois de mars
DEPARTEMENT du CANTAL			
Nombre de membres			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PICHOT-DUCLOS, Conseiller délégué.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	22	Présents : Françoise ALRIQ, Alain BARRES, Véronique BOREL, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierre JUILLARD, Dimitri OCTAVIE, Eric TUPHE, Christian PICHOT-DUCLOS, Robert PISSAVY, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Emmanuelle LAMBERT DELHOMME, Flore COUTURE, Magali CRAUSER, Béatrice CHEVALLET, Danielle ROLLAND.
Date de la convocation : 04 mars 2021 Date d'affichage : 04 mars 2021			Présents par procuration : Aurélien TISSIER donne pouvoir à Françoise ALRIQ, Vanessa BESSON donne pouvoir à Flore COUTURE, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Béatrice THOMAS donne pouvoir à Danielle ROLLAND
Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0			Absent : Gilles CHABRIER
			Secrétaire de Séance : Flore COUTURE

OBJET : Compte administratif 2020 approbation des états de sections

Monsieur l'adjoint aux finances rappelle au conseil municipal que, conformément à l'article L 2412-1 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal établit (*alors*) un état spécial annexé au budget de la commune, dans lequel sont retracées les dépenses et les recettes de la section ».

Sur la commune, on dénombre les biens de sections répartis comme suit :

- Section de Murat, Cihols et de Nozerolles
- Section de Murat, Laborie et La Chapelle d'Alagnon
- Section d'Ezaldebeau et de la Grange Tuillée
- Section de l'Héritier
- Section de Murat et Albepierre
- Section de la Chevade La Denterie
- Section de La Chevade Brugiroux Entremont
- Section de La Chevade La Denterie Brugiroux et Entremont
- Section de Brugiroux
- Section du Lapsou
- Section de l'Haut Mur Lapsou
- Section de Chastel
- Section de Brujaleine
- Section de BRUJALEINE / CHASTEL L'HAUT MUR/BRUJALEINE/LAPSOU/BOURG AUXILLAC FARGES LAPSOU BOURG BEX

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/03/2021 015-200071702-20210311-DE_2021_033-BF

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE l'état spécial des sections de la commune annexé au compte administratif de Murat 2020.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Christian PICHOT-DUCLOS, Conseiller délégué



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flou
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/03/2021 015-200071702-20210311-DE_2021_033-BF

Chapitre	LIBELLES	SECTION DE FONCTIONNEMENT												Section de EXERCICE LA GRANGE TULLE	Section de L'HERITIER		
		Section de CHEVADE	Section de CHEVADE BRUGIROUX ENTREMONT	Section de CHEVADE BRUGIROUX ENTREMONT	Section de BRUGIROUX	Section de LAPSOU	Section de L'HAUT MAIR	Section de L'HAUT MAIR LAPSOU	Section de CHEVADE DENIERE	Section de CHASTEL	Section de L'HAUT MAIR DE BRUJALEINE DU BOURG DE CHASTEL	Section de BRUJALEINE DU BOURG DE CHASTEL SUR MURAT ET LAPSOU	Section de BRUJALEINE			Section de BRUJALEINE / CHASTEL + L'HAUT MAIR / BR UJALEINE / LAP SOU / BOURG- AUXILLAC	Section de MURAT CHOUX MOZEROLLES
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		794,00	497,12	903,00	1.187,00				337,19	255,00	330,20	183,40	334,40	0	0	52,40
011	Charges à caractère généra	532,00	98,00	379,00	139,00					80,00	124,00	163,00		151,00			
012	Charges de personnel et frais ass	262,00	52,40	524,00	1.048,00					52,40	131,00	157,20	183,40	193,40			52,40
65	Autres charges de gestion courante																
66	Charges financières																
67	Charges exceptionnelles																
68	Dotations aux amortissements et provisions																
023	Virement à la section d'investissement																
002	Déficit de fonctionnement reporté			346,72						196,79							
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		21.472,94	163,76	9.215,92	1.222,24				4.925,21	275,86	6.262,23	2.355,61	9.274,79			47,84
70	Produits des services, du domaine																
71	Vente de terrains																
72	Travaux en régie																
73	Impôts et taxes																
74	Dotations, subventions, participation																
75	Autres produits de gestion courante		2.855,94	163,76	1.876,50	446,77				612,00	7.453,20	90,39	216,09	3.271,73	640,00	510,68	
76	Produits financiers																
77	Produits exceptionnels																
78	Régularisation sur opérations aux amortissements et pr																
002	Excédent antérieur reporté N-1		18.617,00		7.339,42	775,47				4.313,21	71.332,95	57,77	2.990,50	1.715,61	8.764,11		
	Excédent ou déficit cumulé		20.678,94	333,36	8.312,92	35,24				3.850,21	67.272,55	246,80	5.942,03	2.172,21	8.940,39		4,56

Chap	LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT												Section de EXERCICE LA GRANGE TULLE	Section de L'HERITIER		
		Section de CHEVADE	Section de CHEVADE BRUGIROUX ENTREMONT	Section de CHEVADE BRUGIROUX ENTREMONT	Section de BRUGIROUX	Section de LAPSOU	Section de L'HAUT MAIR	Section de L'HAUT MAIR LAPSOU	Section de CHEVADE DENIERE	Section de CHASTEL	Section de L'HAUT MAIR DE BRUJALEINE DU BOURG DE CHASTEL	Section de BRUJALEINE DU BOURG DE CHASTEL SUR MURAT ET LAPSOU	Section de BRUJALEINE			Section de BRUJALEINE / CHASTEL + L'HAUT MAIR / BR UJALEINE / LAP SOU / BOURG- AUXILLAC	Section de MURAT CHOUX MOZEROLLES
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT																
001	déficit antérieur reporté																
020																	
21	immobilisations corporelles																
23	immobilisations en cours																
16	remboursement d'emprunts et dettes																
	RECETTES D'INVESTISSEMENT																
001	excédent d'investissement reporté																
1063	excédent de fonctionnement capitalisé																
164	emprunts neufs et établissement de crédit																
21	Virement à la section de fonctionnement																